



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**
SECRETARIAT GENERAL

Bruxelles, le 16 avril 2014

CM 2531/14

**OJ/CONS
ECOFIN**

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: M. Hans Gilbers
hans.gilbers@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.9891/6685

Objet: 3310^e session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires économiques et financières)

Date: 6 mai 2014

Heure: 11:00

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

- Adoption de l'ordre du jour

Délibérations législatives
***(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du
traité sur l'Union européenne)***

- Approbation de la liste des points "A"
- (évent.) Directive "mère-filiales"
 - = Proposition de DIRECTIVE DU CONSEIL modifiant la directive 2011/96/UE concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'États membres différents
 - Accord politique

- Taxe sur les transactions financières
 - = Proposition de directive du Conseil mettant en œuvre une coopération renforcée dans le domaine de la taxe sur les transactions financières
 - État des travaux
- Divers
 - = Propositions législatives en cours d'examen
 - Informations communiquées par la présidence

Activités non législatives

- Approbation de la liste des points "A"
- Procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques: bilans approfondis
 - = Conclusions du Conseil
- Suivi des réunions des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 (les 10 et 11 avril), du FMI et de la Banque mondiale (du 11 au 13 avril 2014) à Washington, États-Unis
 - = Informations communiquées par la présidence et la Commission
- Divers

o
o o

p.m.:

Lundi 5 mai 2014

15 h 00 Eurogroupe

mardi 6 mai 2014

8 h.30 Réunion annuelle des gouverneurs de la BEI

10 h 00 Petit déjeuner

11 h 00 Conseil (ECOFIN)

13 h 00 Dialogue ministériel avec les pays candidats (déjeuner)

NB: *Veillez transmettre au service des conférences, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: confpart@consilium.europa.eu.*

NB: *Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 dans lequel sont fixées les modalités de son obtention.*